

saires mettent entre les conciles universels, commande sous peine d'anathème l'adoration des images, et dit qu'elles valent autant que l'Evangile. Or pour prouver une si détestable doctrine les Pères de ce concile amènent plusieurs passages de l'Ecriture, avec un biais étrange, et une subtilité extravagante. Et parceque les Iconoclastes se moquaient de ces allégations, le Pape Adrien I, a fait un livre exprès, dédié à Charlemagne, qui se trouve à la fin du susdit concile, dans lequel il soutient tous ces passages comme bien allégués. Les Pères de ce concile avaient allégué pour les images les Passages suivants : Cant des Cant. II, 14. "Montre-moi ta face, et fais-moi ouïr ta voix." Gen. I. 26. "Que Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance." Gen. XXIII, 12. que "Abraham se prosterna devant les Hethiens." Exode XVIII. 7. que "Moïse se prosterna devant son beau Père Jethro." Luc VIII: 16. On n'allume pas la chandelle pour la mettre sous un boisseau." Le Pape Adrien défend ces passages en disant : *Ils ont droitement allégué celà. Ils ont dit excellemment et de bonne grâce contre ceux qui méprisent les images, que c'est mettre la Lampe sous le boisseau.* Qui est l'homme qui a quelque reste de liberté, et de sens commun, qui ne déteste une telle profanation de l'Ecriture : et toutefois, voilà les interprétations de l'Eglise Romaine, c'est un concile qui parle, et un Pape qui défend ce concile.

EST-CE QUE L'EGLISE NE PEUT ERRED, ET L'EGLISE
ROMAINE N'A-T-ELLE PAS ERRÉ ?

Tous ces abus sont fondés sur la présupposition que l'Eglise ne peut pas errer. C'est-à-dire, que l'Eglise étant assemblée pour décider des matières de la foi ne peut errer. Proposition qui étant considérée de près, se trouve être téméraire, sans raison et contredite par l'expérience.

Car si par l'Eglise nos adversaires entendent l'assemblée des vrais enfans de Dieu, que l'Apôtre St. Paul appelle, "l'Eglise des premiers nés dont les noms sont écrits dans les cieus," Hébr. XII. 23. c'est une absurdité de demander si cette Eglise peut errer, l'orsqu'elle est assemblée pour juger des différens de la Religion ; vu qu'elle ne s'est jamais assemblée pour décider aucun article de foi.

Si par l'Eglise ils entendent l'Eglise universelle visible, qui est l'assemblée de tous ceux qui font profession d'être chrétiens, il n'est pas moins absurde de demander si cette Eglise assemblée pour juger des points de la foi peut errer, vu qu'il est impossible qu'elle s'assemble, car elle est composée de parties discordantes, savoir des Eglises Grecque, Romaine, Syrienne, &c., qui sont des Eglises particulières, séparées de communion. Car qui les

assembl
qui pré
les per
véritab

Mais
Eglise
Consta
particul
saalem,

L'his
l'ancien
erré. I
peuple
Sacrifica
souverai
Dieu. 2
reproche
villes ; e
dit au bo
Il fait de
prophétis
leur moy

Si don
Pasteurs
Est-il cro
traires, e
particulie
toutes les
lèges, et c
de toute l'

L'Eglise
second co
ce concile
images do
l'Evangile
tinople com
condamné

L'Eglise
(Pan 315)
permises pa
Ou au co
Gangres, (C
qu'un hom
Dieu, qui l